Programme de Formation

Autorisation de conduite Nacelle - Recyclage

Organisation

Durée : 7 heures

Mode d'organisation : Présentiel

Contenu pédagogique

Public visé

La formation s'adresse à toutes les personnes peu ou pas expérimentées amenées à utiliser une nacelle élévatrice au sein de leur entreprise.

Elle peut également convenir à des conducteurs en recyclage ou à des conducteurs expérimentés souhaitant consolider leurs pratiques et leurs connaissances en matière de conduite en sécurité.

La maîtrise du français est fortement recommandée afin de suivre efficacement les échanges, les consignes et les évaluations.

Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, les stagiaires seront capables de :

- identifier les différentes catégories de nacelles élévatrices PEMP ;
- repérer les risques liés à l'utilisation d'une nacelle et mettre en œuvre les actions nécessaires pour éviter un accident ;
- utiliser une nacelle élévatrice en toute sécurité dans le respect des règles et dispositions applicables.

La formation vise également à renforcer les compétences théoriques et pratiques nécessaires à une conduite sécurisée, en intégrant les exigences de prévention, de contrôle, de communication et de maîtrise des manœuvres.

Description

Formation à la conduite en toute sécurité d'une nacelle élévatrice PEMP, en référence aux articles **R4323-55 à R4323-57**.

La durée indiquée est de **7h00 (1 jour),)**. Le programme transmis comporte des éléments de mise en forme issus du PDF pouvant entraîner une ambiguïté sur la durée ; l'ensemble du contenu pédagogique ci-dessous correspond toutefois au programme complet fourni.

La capacité d'accueil indiquée est de **8 personnes maximum**. La formation est organisée en groupe restreint afin de favoriser l'apprentissage, les démonstrations et les mises en pratique.

La formation est mise à jour au **05/10/2021**.

Partie théorique

- Statistique des accidents du travail.
- Les partenaires de la prévention et leur rôle.
- Les droits, obligations et responsabilités.
- Les risques et les sanctions liés à la prise de substances illicites.

- Que faire en cas d'accident.
- Les EPI.
- La signalisation.
- Modèle d'autorisation de conduite.
- Les dispositions réglementaires.
- Les différents acteurs de l'entreprise et leurs obligations.
- Les risques liés à l'utilisation d'une nacelle élévatrice.
- Le processus menant à l'accident de travail.
- Les vérifications.
- Le port du harnais : vérification, utilisation, ancrage, etc.
- Les différentes catégories de nacelle élévatrice.

Partie pratique

- Vérification de la nacelle avant la prise de poste.
- Les gestes de communication.
- Mise en place des stabilisateurs.
- Déplacement de la plate-forme en divers lieux.
- Vérification de la nacelle en fin de poste.
- Gestion de l'adéquation.
- Les signaux sonores.
- Mise en place du balisage et de la signalisation.
- Réalisation de manœuvres de précision avec souplesse.

Le déroulé pédagogique prévoit un tour de table en début de formation afin de permettre au formateur de se présenter, de vérifier l'adéquation du parcours pour chaque stagiaire et, si nécessaire, d'adapter le déroulé pédagogique.

Le formateur s'engage à suivre un plan précis pour traiter l'intégralité des points du programme, en articulant apports théoriques, démonstrations et exercices pratiques.

La partie théorique est dispensée à partir d'un support PowerPoint projeté, complété par des exercices en groupe tels que des études de cas concrets ou des analyses de schémas, ainsi que par des échanges et interactions d'expériences entre le formateur et les stagiaires.

La partie pratique se déroule sous forme de mise en situation : le formateur réalise une démonstration commentée de l'ensemble du contenu du programme, les stagiaires observent puis effectuent à tour de rôle des passages sur des points précis demandés par le formateur. Les erreurs sont corrigées simultanément.

En cas de difficultés d'assimilation, le formateur réexplique les notions ou mobilise un autre moyen pédagogique, par exemple des schémas ou une analogie.

À la fin de la journée, un bilan est réalisé par le formateur.

La formation inclut également des mises en situation de cas pratiques pouvant être rencontrés dans le cadre professionnel du stagiaire.

La pédagogie repose sur une alternance entre théorie et pratique, avec un encadrement de groupe limité à **8 stagiaires maximum** pour l'intégralité du stage théorique et pratique.

Le formateur, disposant d'une grande expérience dans la formation et l'encadrement de groupe ainsi que des certificats et diplômes requis, apporte l'ensemble des contenus théoriques et pratiques nécessaires au bon apprentissage des stagiaires.

Les éléments relatifs à la présence et à l'aptitude du stagiaire sont transmis en fin de formation, notamment la feuille de présence signée, l'attestation de fin de formation et la validation des compétences par le formateur.

Chaque stagiaire ayant participé à l'intégralité de la formation complète une évaluation à chaud de sa satisfaction concernant le déroulement de la prestation.

Un QCM de validation des compétences est prévu pour vérifier les acquis.

Aucun support post-formation n'est remis aux participants.

Prérequis

Avant l'entrée en formation, l'employeur doit vérifier l'aptitude médicale du salarié à la conduite d'une nacelle, notamment via la médecine du travail.
L'employeur doit également s'assurer que le stagiaire a atteint l'âge minimum requis pour la conduite d'une nacelle élévatrice, soit **18 ans**.

Modalités pédagogiques

La formation alterne apports théoriques, démonstrations et mises en pratique afin de favoriser l'acquisition progressive des compétences de conduite en sécurité.

Un tour de table est réalisé au démarrage pour permettre la présentation du formateur, l'analyse des besoins des stagiaires et, si nécessaire, l'adaptation du déroulé pédagogique.

La partie théorique s'appuie sur un support PowerPoint projeté, des exercices en groupe, des études de cas, des schémas, ainsi que sur des échanges d'expériences entre le formateur et les stagiaires.

La partie pratique repose sur la démonstration commentée, l'observation, la répétition des gestes et des manœuvres par les stagiaires, avec correction immédiate des erreurs et adaptation des explications en cas de besoin.

Le formateur peut mobiliser d'autres approches pédagogiques, telles que des schémas ou des analogies, pour faciliter la compréhension.

Un bilan est effectué en fin de journée afin de consolider les acquis et de faire le point sur les apprentissages réalisés.

Moyens et supports pédagogiques

Les moyens pédagogiques mentionnés incluent un support **PowerPoint** présenté à l'aide d'un **vidéoprojecteur**.

La formation mobilise également des exercices en groupe, des études de cas concrets, des schémas, des démonstrations commentées et des mises en situation pratiques directement sur le terrain ou en contexte reproduit.

Les échanges entre le formateur et les stagiaires constituent aussi un support d'apprentissage important tout au long de la session.

Modalités d'évaluation et de suivi

L'évaluation comprend la transmission des éléments relatifs à la présence et à l'aptitude du stagiaire, notamment la feuille de présence signée, l'attestation de fin de formation et la validation des compétences par le formateur.

Une évaluation à chaud de la satisfaction est réalisée par chaque stagiaire ayant suivi l'intégralité de la formation.

La validation des acquis est complétée par un **QCM** permettant de vérifier les compétences acquises au cours de la formation.

Informations sur l'admission

L'admission repose sur la vérification préalable des prérequis par l'employeur, en particulier l'aptitude médicale et l'âge minimal requis.

Pour toute demande spécifique, notamment en cas de situation de handicap ou de difficulté particulière, il est demandé de prendre contact avec l'organisme afin d'adapter au mieux le parcours de formation.

Informations sur l'accessibilité

Pour toute situation de handicap ou difficulté particulière, il est demandé de prendre contact avec l'organisme de formation afin d'étudier les adaptations possibles.

L'organisme indique vouloir s'adapter au mieux à la situation de chaque stagiaire, notamment sur les modalités de formation et les besoins spécifiques liés à l'accessibilité.

Le document source ne détaille pas d'aménagements matériels ou humains précis, mais prévoit une prise de contact préalable pour organiser les adaptations nécessaires.